

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 805

présenté par

Mme Batho, M. Julien-Laferrière, M. Villani, Mme Bagarry, Mme Forteza, Mme Gaillot,
M. Orphelin et Mme Cariou

ARTICLE 62

À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« envisagé de mettre »,

le mot :

« mis ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'apparition des termes « il est envisagé » dans la loi serait probablement inédite et n'a aucune portée juridique. Le choix de ces termes illustrent malheureusement une tendance à l'inaction et une absence de volonté politique.